



Réponses à la liste des questions du BAPE transmise le 25 avril 2025 (DQ-17)



Préparé par Mariève Garceau
Agente de communication

Régie intermunicipale des déchets de la
Lièvre

Question #1 :

À la question 9 du DQ1.1 (p. 8), vous indiquiez prévoir le dépôt, en mars 2025, d'une demande d'autorisation auprès du MELCCFP pour l'ajout d'un système de traitement physico-chimique à l'usine existante de traitement des lixiviats. Pouvez-vous confirmer si cette demande a bien été déposée à la date prévue ?

Réponse :

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre a déposé la modification de son certificat d'autorisation pour le traitement des eaux de lixiviation le 31 mars 2025.

À cet effet, vous trouverez la preuve de transmission de ladite demande en annexe de ce document.

Résumé de la demande

Date de soumission : 2025-03-31 15:50:52

Numéro de soumission : RWZZ8Z8083

Information de la demande

Numéro de référence
000000000-AM000042203

Initiateur de projet

Nom du client (Initiateur de projet)
RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA LIÈVRE

Personne-ressource qui représente l'initiateur de projet
CAROLE BOUDRIAS

Adresse courriel de la personne-ressource de l'initiateur de projet
finance@ridl.ca

Numéro du client
24425712

Représentant

Nom du représentant
TÉTRA TECH QI INC.

Personne-ressource du représentant
Dominique GRENIER

Adresse courriel du représentant
dominique.grenier@tetratech.com

Nom de la demande
Mise à niveau de la filière de traitement du lixiviat

Type de demande
Modification d'autorisation (art. 30 LQE)

Région administrative
Laurentides